

Ramon Marza
Chez Mme GRAVIASI
147 rue Notre Dame
33300 BORDEAUX

Ministère de la Justice
Monsieur le Ministre
13 Place Vendôme
75042 Paris Cedex 01

Le 21 Octobre 2025,

Par LRAR et email

Objet : Demande RDV - Compte à Rebours - Demande d'indemnisation

Monsieur le Ministre,

Je suis Ramon MARZA, voilà maintenant plus d'un an que j'ai remis au Haut-Commissariat de Polynésie, au Procureur de la République de Polynésie et à la Présidence du Gouvernement de Polynésie mon livre « Journal d'un suicidé ».

Dans ce livre, je dénonce les malversations très graves qui ont été commises contre ma personne par le Gouvernement de Polynésie, dirigé à l'époque par Mr Gaston Flosse, soutenu par l'Etat (Mr Chirac), en complicité avec les tribunaux de l'époque. Pour faire une liste non exhaustive des faits, je peux résumer ainsi, Racket douanier, menaces de mort, vols, contrefaçon, délit d'initier et décisions de justice fantaisistes et certaines en violation totale de mes droits.

J'ai été menacé essentiellement pour avoir refusé d'être corrompu et avoir dénoncé un code douanier illégal polynésien en violation de l'accord international de Marrakech.

Tout a été fait à l'époque pour emmener mon entreprise Vaianu (1ere marque tahitienne d'ordinateur) à la liquidation et interrompre ma plainte avec 29 autres importateurs contre ce code douanier. J'en étais à l'époque le porteur de la plainte en tête de liste des plaignants.

Ces agissements illégaux contre ma société et menaces directes sur ma vie m'ont emmené depuis des dizaines de fois en hospitalisation, crises de calculs et algies faciales très violentes, blackout dans le bureau des douanes avec réveil sous perfusion, tentative de suicide (10 jours dans le coma à mon arrivée en France, divorce, séparation d'avec mes enfants de très nombreuses années, pertes de revenus et encore aujourd'hui faiblesses physiques et psychiques, les conséquence de l'action de l'état de l'époque sont plus que graves, elles ont été criminelles à mon encontre.

Mr Hunter, secrétaire général du Haut-Commissariat, m'a conseillé en juin 2024, après trois rencontres d'entrer en demande indemnitaire auprès de l'état, j'ai donc suivi les démarches classiques, demande d'un avocat en aide juridictionnelle et courriers auprès des services

concernés. Les réponses, depuis, me semblent totalement insatisfaisantes, puisqu'elles me poussent toutes vers le fait d'entamer une action en justice qui pourraient encore mettre des années avant d'aboutir.

Mon action serait dirigée contre un particulier ou une entreprise, je comprendrai la nécessité d'une telle procédure, dossier contre dossier et conflit tranchée par un juge est la suite logique d'un conflit, mais là, il n'en est pas question. Le dossier est totalement aujourd'hui entre vos mains. Que ce soit, mes déclarations douanières, dans lesquelles vous avez exigé le paiement de taxes, malgré la présence d'Eur1 parfaitement valides. Que ce soit les taxes que vous avez levé contre mon entreprise (47% de taxes) alors que le code douanier de Marrakech précise que le minimum et maximum applicable à l'informatique est de ZERO. Que ce soit, les statuts de Spin qui à l'époque listait de nombreuses personnes dans l'administration (dont par exemple Mr Chen, directeur de l'enseignement supérieur). Tous les délits que je dénonce sont des faits réalisés par les services de l'état et des décisions des tribunaux de Papeete.

Vos services ont-ils vérifié mes déclarations depuis mes courriers, une enquête a-t-elle était réalisée ? RIEN, sinon, vous auriez dû me recevoir et me présenter vos excuses, ainsi que de m'avoir indemnisé au passage...

Devant cet état de fait, je vais agir !

Dès réception de mon salaire d'octobre, je vais organiser à Paris, une grève de la faim et de la soif, telle que je l'ai déjà faite à Papeete. J'ai survécu 6 jours dans un meilleur climat et avec de meilleures conditions climatiques. Je ne comprends pas cette obstination à vouloir couvrir des faits anciens dans lesquels, je ne vous crois pas impliqué, mais aujourd'hui, c'est de votre responsabilité de me rendre justice. Il n'est pas normal que je continue dans les souffrances (psychologique et physique) dans lesquelles l'état m'a plongé. L'état a détruit des dizaines d'années de ma vie et JAMAIS vous ne pourrez me rendre les années de bonheur que j'aurai dû avoir auprès de ma famille. Ma demande d'indemnité d'un million d'euros ne correspond qu'à une faible partie de ce que l'état m'a volé (4.5 millions d'euros estimés), sans même valoriser les dommages et intérêts que je pourrai demander en procédure de justice.

Aujourd'hui, vous êtes censé disposer de tout ce qui vous est utile à prendre une décision.

Moi, la mienne est prise, je monte à Paris le mois prochain, soit je repars après vous avoir rencontré et je l'espère être indemnisé, soit je ne repartirai pas. Je vais mettre dans les deux cas, fin à ma souffrance.

Les deux raisons qui ont arrêté mon geste en 2016 sont désormais résolus. J'ai enfin écrit l'histoire passée afin que tout le monde connaisse les agissements de ceux qui m'ont agressé et, surtout, j'ai enfin pu dialoguer avec mes enfants pour leur expliquer l'amour que je leur porte et les raisons qui m'ont à l'époque poussé à agir.

Je suis désormais en paix avec moi-même, mais je ne trouverai une raison de continuer dans mon futur que lorsque la souffrance que l'état a engendrée cessera. Il est plus que temps que la justice me sera rendue.

Vous souhaitant bonne réception dans l'attente d'un retour positif sur ma demande.

Je vous prie d'agréer, l'expression de mes salutations distinguées.

Monsieur Ramon MARZA

Pièce jointe : Journal d'un suicidé

Copie à Me Victoria NAUCHE, députés, médias, Gilets jaunes, Parents en Colère